



# Charte de l'éco-plongeur



**Ce document vous propose un engagement moral.**  
**L'objectif est de l'utiliser comme un guide, ou comme aide mémoire pour vous,**  
**mais également pour vos proches.**  
**Il doit être appliqué au cas par cas et selon le type de plongée que vous envisagez.**

***Chers amis plongeurs,***

L'ADIP-CEDIP a élaboré une charte de l'éco-plongeur qui veut vous offrir un atout de qualité pour vos futures plongées et balades sous-marine.

Ces dix dernières années, nous sommes de plus en plus soumis à des phénomènes relayés dans la presse tels que la disparition rapide des espèces, les pollutions multiples et récurrentes, le surpeuplement de l'espace côtier (il abrite presque 50% de la population mondiale), la surpêche, le réchauffement de nos océans... Rien que ce dernier phénomène pourrait à lui seul, dans les cinq prochaines décennies, aboutir à la destruction totale de la grande barrière de corail d'Australie.

Nos ressources naturelles, et notre biodiversité deviennent précieuses. Chaque geste posé au quotidien peut nous conduire vers une perte définitive de notre patrimoine, ou, et c'est une question de choix, peut plutôt contribuer à le préserver et à lui permettre de se reconstituer.

La beauté éphémère que nous avons la chance de pouvoir encore explorer doit pouvoir être rendue à nos enfants.

Et si par nos actes, nous pouvions leur offrir un monde meilleur ? Avec la volonté d'agir, nous pouvons concrétiser cette utopie !

Pour cela, une prise de conscience individuelle de la crise environnementale au niveau mondial autant que locale s'impose.

Nous accusons souvent les autres de cette crise, mais rappelons-nous que nous sommes les points de départ de la pollution, de la surconsommation de déchets...

C'est par un effet cumulé, que chaque personne contribue au désastre.

Toutefois, nous pouvons passer à l'action et décider d'agir. L'effet domino inverse peut être enclenché de multiples manières, telles qu'en pratiquant le co-voiturage, en refusant les sacs plastiques, en boycottant les mets à bases d'ailerons de requins, en adaptant ses techniques de plongées...

Par le biais de votre engagement, si ce n'est pas déjà le cas, vous verrez votre entourage évoluer aussi ! C'est un plaisir à partager que d'évoluer dans cette voie !

Nous vous invitons à signer la charte de l'éco-plongeur. L'ADIP-CEDIP s'engage à la faire évoluer et vous communiquer les changements. Vous pouvez également la faire évoluer par vos suggestions et remarques. Nous en tiendrons compte.

**Nous vous proposons de commencer par cibler un ensemble de gestes qui vous semblent le plus réalisables avant d'élargir vos éco-gestes. Notre intention n'est pas de vous imposer tous les gestes en une fois et alourdir vos sorties mais bien de vous permettre d'évoluer tout en gardant la convivialité de vos plongées !**

*Jacky marino*  
Président.

*P. Bouxin.*  
Moniteur

<http://www.adip.be>

*La charte découle du cours sur l'éco-plongée. Elle suit le même canevas, à savoir l'attitude à adopter avant la plongée, pendant la plongée et après la plongée. Pour rappel, ce cours est téléchargeable sur le site de l'ADIP.*

## **1) Avant de plonger :**

### **De manière générale :**

Assurez-vous que votre flottabilité est correcte (lestage, bonne gestion des poumons ballast...). Un entraînement et une bonne condition physique sont des atouts non négligeables.

Un pique nique ou un barbecue agrmente merveilleusement une sortie. Boycottez les couverts en plastique et en carton, ainsi que tous les emballages jetables et non recyclables. Qui plus est, cela vous évitera de devoir passer du temps à nettoyer le site avant de repartir. Ce sont toujours les mêmes qui font la corvée...

Renseignez-vous sur le statut des spots de plongée (statut de protection, charte disponible...). De plus en plus, vous rencontrerez des descriptions très bien faites. Ne vous privez pas de celles-ci !

Vérifiez votre matériel.

De plus en plus de sites sont réglementés (Ex : la Zélande). Renseignez-vous auprès de votre école ou sur place avant de plonger.

Respectez les sentiers d'accès, et lors de la mise à l'eau ou de la sortie, privilégiez les plages de sable ou les zones de galets.

Les plongées de réadaptation s'effectuent sur des fonds sableux.

#### **a. Si vous partez à l'étranger :**

- Renseignez vous auprès du club ou vous vous rendez pour connaître les sites que vous découvrirez.
- Demandez quelles faune et flore vous rencontrerez et la fragilité de celles-ci afin de pouvoir refaire quelques plongées d'adaptation préalablement (présence de massifs coralliens...).
- Si vous sentez que ce club n'adopte pas une éthique envers les écosystèmes visités, changez de club. De plus en plus de clubs donnent des recommandations précises pour assurer la pérennité de leurs spots de plongée.
- Si vous n'êtes pas certain d'arriver en forme, demandez une plongée de réadaptation sur place. Votre séjour n'y sera que meilleur.

#### **b. Si vous partez sur vos spots habituels ou pour en découvrir de nouveaux :**

- Renseignez-vous dans votre club ou à la structure locale sur les espèces classées ou menacées.
- N'hésitez pas à demander quelles sont les espèces que vous pourrez découvrir. Cela enrichira votre plongée et vous enchantera !

## **2) Pendant la plongée :**

- a.** Votre flottabilité est l'élément essentiel à une bonne plongée tant pour vous que pour l'environnement dans lequel vous évoluez ! Elle doit être neutre. Rappelez-vous de la technique des poumons ballasts pour ajuster votre profondeur.
- b.** Nagez à 1m du fond sans rien laisser trainer (manomètre, détendeur de secours, lampe, appareil photo).
- c.** La technique éprouvée pour évoluer est la tête légèrement vers le bas, le corps bien allongé, les palmes vers le haut !
- d.** Admirez sans rien toucher !
- e.** Prenez des photos sans rien prélever.
- f.** Pour réussir les photos, laissez les animaux venir à vous. Les poursuivre ne sert à rien, à par stresser l'animal et très souvent à obtenir des photos floues.
- g.** Ne poursuivez pas non plus les animaux jusque dans leur refuge.
- h.** Ne nourrissez pas les animaux et ne les éclairez directement avec vos lampes.
- i.** Evoluez calmement.
- j.** Si vous voyez des déchets, ramassez-les. Ce geste répété par la communauté des plongeurs participera à la sauvegarde du site ! Ce geste est par définition l'aboutissement de votre implication dans le processus de l'éco-plongeur !

## **3) Après la plongée :**

- a.** Lorsque vous retirez votre combinaison, évitez de l'étirer. A terme, vous la déchirez !
- b.** Rincez votre matériel dans des bacs d'eau claire, ou avec des produits bio. L'économie d'eau douce est importante !
- c.** Faites sécher votre matériel à l'ombre.
- d.** Lors du débriefing :
  - N'hésitez pas à poser des questions sur ce que vous avez vu. Vous apprendrez et vous vous émerveillerez de la richesse rencontrée !
  - Utilisez le matériel didactique qui est mis à votre disposition (plaquettes, posters...).
  - En cas d'incident, ou de maladresse, ne fustigez pas la personne, expliquez !
- e.** Si vous vous rendez dans un restaurant, boycottez les repas à base d'aïlleron de requin, des plats à base de tortues... Cela coûte généralement très cher à votre portefeuille, mais certainement encore plus à la mer. Faites la remarque poliment au restaurateur.

#### 4) Le rôle du chef d'écoles, des moniteurs et des chefs de palanquée :

***C'est par vous que la prise de conscience se fera !  
C'est vous qui pourrez permettre la mise en pratique des engagements de chacun!  
C'est vous qui provoquerez l'enthousiasme et qui êtes le modèle à suivre.***

- a. Lors de vos cours, privilégiez un discours responsable et communiquez au maximum à partir de documents (cours, présentations...) sous format informatique (via mails, ou documents téléchargeables au départ de l'ADIP-CEDIP, mais aussi des sites de vos écoles). Cela économise du papier, et vos élèves disposent à leur gré de l'information. Rentrons dans le 3<sup>ème</sup> millénaire !
- b. Vérifiez le matériel avant la mise à l'eau. Que tout soit bien fixé.
- c. Contrôlez le lestage, la flottabilité.
- d. Lors du briefing :
  - Présentez le site de plongée, les découvertes à faire en les citant.
  - Rappelez les conseils pratiques (la technique d'évolution, le respect du site dans son intégralité...).
  - Répondez aux questions.
- e. En plongée, si vous avez des plaquettes immergeables, créer l'évènement.
- f. Lors du débriefing :
  - Expliquez calmement les erreurs s'il y a eu des problèmes et tachez d'y remédier.
  - Expliquez la plongée et ce qui a été vu.
  - Aidez à remplir les carnets.

#### 5) Si vous avez des questions, une adresse mail est mise à votre disposition : <http://www.adip.be>

Nom :  
Prénom :  
Club ou école :

*L'ADIP-CEDIP vous remercie pour votre participation  
à l'éco-plongée.*

*Votre implication est devenue indispensable dans le monde actuel,  
ou l'urgence est de mise.*

